Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère du tourisme, de la culture et des arts (MTCA)

Objet : Accord-cadre à bon de commande relatif aux services extérieurs de gardiennage au profit du Ministère

Référence de l'AAO : S_DPAF_91903

Avis n° : ..001..MTCA/DC/SGM/PRMP/S-PRMP du 29/03/24

BON A LANCER
DSMB/PRMP MTCA

Identification de la procédure : AOON

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du tourisme, de la culture et des arts (MTCA) publié sur le portail web des marchés publics le 14 mars 2024 (Version 1).

2. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national afin de financer plan de travail annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre à bon de commande relatif aux services extérieurs de gardiennage au profit du Ministère.

3. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- Assurer la surveillance et le gardiennage des musées ;
- Assurer la surveillance et le gardiennage des Directions du MTCA ;
- Assurer la surveillance et le gardiennage des musées ethnographiques et plein air ;

- Surveiller les mouvements des usagers, du personnel et des biens du MTCA.

Ces services sont à réaliser dans les localités suivantes :

- Cotonou ;
- Parakou ;
- Abomey ;
- Kétou.



La procédure aboutira à la signature d'un accord cadre pour une durée de trente-six (36) mois à bon de commande annuel.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Théodor MASSEDE, tmassede@gouv.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 tous les jours ouvrables aux heures de service de l'administration de 08h00 minutes à 12h 30 mn et de 14h00 minutes à 17h 30 mn (heure locale) à compter du 07/04/2021

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

➢ Être une entreprise spécialisée dans la surveillance et le gardiennage des biens et des personnes justifiées par le registre de commerce ou les statuts ;

➢ Disposer de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et de gardiennage des personnes et des biens en cours de validité à la date de dépôt des offres ;

➢ Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours en tant que prestataire principal ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de surveillance et de gardiennage des biens et des personnes, chacun, d'un montant de cent dix millions cent seize mille cinq cents (110 116 500) francs CFA HTVA. Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

➢ Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

➢ Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MTCA

- Exigences financières :

➢ fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

➢ avoir réalisé un Chiffre d'Affaires Annuel Moyen des prestations de surveillance et de gardiennage de cent quarante-six millions huit cent vingt-deux mille (146 822 000) francs CFA HTVA au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

➢ fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de huit millions cent cinquante-six mille sept cent soixante-dix-huit (8 156 778) francs CFA ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

➢ Être une entreprise spécialisée dans la surveillance et le gardiennage des biens et des personnes justifiées par le registre de commerce ou les statuts ;

➢ Disposer de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et de gardiennage des personnes et des biens en cours de validité à la date de dépôt des offres ;

➢ Fournir le personnel d'encadrement (Curriculum Vitae + diplôme+ Attestation de travail) ci-après : Un superviseur de niveau BAC (toute série) ayant participé, au cours des trois dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours, au moins à deux (02) marchés de surveillance et de gardiennage des biens et des personnes, chacun, d'un montant de cent dix millions cent seize mille cinq cents (110 116 500) francs CFA HTVA. Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

NB : Ces expériences seront justifiées par le Curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail légalisées (références, objet du contrat et montant) du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte ;

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MTCA

➢ Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

➢ Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

- Exigences financières :

➢ Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ;

➢ fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de huit millions cent cinquante-six mille sept cent soixante-dix-huit (8 156 778) francs CFA ;

➢ fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels valable jusqu'à la fin de la réalisation des services d'un montant de cent soixante un millions cinq cent quatre mille deux cents (161 504 200) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois à raison d'un bon de commande annuel.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..02/04/..2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MTCA

l'aéroport. Tél (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard 25/04/2024 à 10h00 heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le 25/04/2024 à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million quatre cent soixante-huit mille deux cent vingt (1 468 220) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MTCA

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le ..29/03/2024.....

La Personne responsable des marchés publics,

Théodor MASSEDE

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MTCA